

plus d'aucune Nation étrangère, pour y faire le moindre commerce.

On apprend de *Tetuan* que le Lieutenant-Colonel de Longueville, qui a été Envoyé du Roi de Dannemarck auprès de l'Empereur de Maroc, y étoit encore, quoique le Juif Zumbel de retour de *Coppenhague* à *Fez*, y eut rendu compte à son Maître de ce qu'il avoit géré à la Cour de Sa Majesté Danoise, au sujet de l'affaire des Ports de *Sainte Croix* & de *Saffix*, qui devoient passer sous la puissance de la Couronne de Dannemarck, par le Traité qu'on avoit conclu, mais qu'on a cru devoir rompre; qu'ainsi on ne savoit pas quelle seroit l'issuë de toute cette affaire: Que Mr. de Longueville étoit néanmoins traité à *Tetuan* avec beaucoup plus d'égard & de considération qu'avant le départ du Juif Zumbel pour *Coppenhague*. Par d'autres avis de *Tetuan*, le Capitaine Steenis, Hollandois, est aussi encore à *Fez*, avec l'équipage de son Vaisseau appelé *la Maison du Bois*, & qui ayant fait naufrage, a été mené en captivité avec cet équipage à *Tetuan*, d'où il a été conduit à *Fez*: Que le rude traitement que son monde avoit essuyé à *Tetuan* n'étoit plus tel; & qu'il y avoit apparence qu'un Traité de paix entre l'Empereur de Maroc & la République des Provinces-Unies des *Pays-Bas* seroit bientôt conclu, le Capitaine Steenis ayant trouvé de grandes dispositions pour cela dans l'Empereur de Maroc: Que du reste Mr. Steenis étoit affranchi de tous les desagrémens de la servitude, & alloit librement dans *Fez*, sans avoir de garde auprès de sa personne.